Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 6 octobre 2026 à 18 h 30

Centre récréatif de Rivière-des-Prairies 7650, boulevard Maurice-Duplessis

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

DÉPÔT DE DOCUMENTS

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA *Direction des services administratifs et du greffe* – 1267960020

Présentation du programme décennal d'immobilisations pour (PDI) 2027-2036 et approbation de la liste des projets le constituant en séance extraordinaire du conseil d'arrondissement le 6 octobre 2026. Transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

30.02 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA *Direction des services administratifs et du greffe* - 1267960021

Présentation des prévisions budgétaires pour l'année financière 2027 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement le 6 octobre 2026. Transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 7
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CA : 30.01

2026/10/06
18:30

Dossier # : 1267960020

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Présentation du programme décennal d'immobilisations pour (PDI) 2027-2036 et approbation de la liste des projets le constituant en séance extraordinaire du conseil d'arrondissement le 6 octobre 2026. Transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

De présenter le programme décennal d'immobilisations (PDI) pour les années 2027 à 2036 et approbation de la liste des projets le constituant en séance extraordinaire du conseil d'arrondissement le 6 octobre 2026.

Transmission au Comité exécutif de la Ville de Montréal.

Signé par Valérie G GAGNON **Le** 2026-10-05 08:16

Signataire : Valérie G GAGNON

_____

Directrice
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction d'arrondissement

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1267960020

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Présentation du programme décennal d'immobilisations pour (PDI) 2027-2036 et approbation de la liste des projets le constituant en séance extraordinaire du conseil d'arrondissement le 6 octobre 2026. Transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

CONTENU

CONTEXTE

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, le conseil d'arrondissement doit présenter le programme décennal d'immobilisations (PDI) pour les années 2027 à 2036 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et les projets le constituant. Il devra également être transmis au Comité exécutif de la Ville.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

La planification pour les dix années soit de 2027 à 2036, est dédiée à la protection des actifs et à des projets de développement. Les montants qui y sont indiqués sont les dépenses nettes de l'arrondissement pour les dix années.
Il est important de noter que nous présentons les projets prévus pour les années 2027 à 2036. Certains projets ont des sources de financement autres ou en plus du PDI (Programme décennal d'immobilisations) de l'arrondissement, par exemple, des reports du PDI des années précédentes, un financement au comptant, un financement d'un programme corporatif, ou autre.

JUSTIFICATION

L'adoption de la planification des projets d'investissements est requise afin de faire les demandes appropriées de règlements d'emprunt auprès du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation pour le financement ceux-ci et permettre la réalisation des travaux en 2027 et/ou au courant des années subséquentes.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La programmation 2027-2036 globale comprend des investissements nets de l'ordre de 143 030 000 $**.** Lors de la dernière planification pour les années 2026-2035, les investissements nets prévus étaient également de l'ordre de 143 030 000 $.
La répartition détaillée en millier de $ par programme est proposée en pièce jointe.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle alors qu'il est rédigé dans le but de déposer des documents administratifs au CA de l'arrondissement.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'adoption du Programme décennal d'immobilisations 2027-2036 permettra la réalisation de projets dédiés au maintien de nos infrastructures, bâtiments, parcs et équipements, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité des services offerts aux citoyens.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Loi sur les cités et villes, article 105.4, sanctionnée le 15 juin 2006 et l'article 130 de la Charte de la Ville de Montréal.
À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Roselynn MYRTIL
chef(fe) de division - ressources financieres, materielles et informationnelles (arrond.)

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-10-01

Joëlle CARRIÈRE-HUBERT
directeur(-trice)-services administratifs en arrondissements

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CA : 30.02

2026/10/06
18:30

Dossier # : 1267960021

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Présentation des prévisions budgétaires pour l'année financière 2027 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement le 6 octobre 2026. Transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

De dresser et transmettre au Comité exécutif de la Ville, les prévisions budgétaires pour l'année 2027 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

Transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Signé par Valérie G GAGNON **Le** 2026-10-05 08:19

Signataire : Valérie G GAGNON

_____

Directrice
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction d'arrondissement

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1267960021

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Présentation des prévisions budgétaires pour l'année financière 2027 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement le 6 octobre 2026. Transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

CONTENU

CONTEXTE

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, le conseil d'arrondissement doit présenter les prévisions budgétaires pour l'année financière 2027 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.
L'arrondissement a reçu du Service des finances de la Ville de Montréal sa dotation pour l'exercice financier 2027.

Les principaux éléments mis en place par la Ville centre pour constituer le budget 2027 sont :

Ajustements budgétaires

· Indexation de 4,0 % des transferts centraux;
· Bonification des autres transferts centraux.

Indexation des coûts à financer

· Main d'oeuvre;
· Facturation immobilière;
· Charges interunités.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

La présentation des prévisions budgétaires pour l'année financière 2027 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles aura lieu lors d'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement le 6 octobre 2026. Celles-ci seront transmises au Comité exécutif de la Ville de Montréal par la suite.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'arrondissement a reçu une dotation de la Ville centre pour ses dépenses de fonctionnement de 58 389 100 $ à laquelle s'ajoute des revenus de taxation et d'autres de sources locales pour un total de 17 197 100 $.
Le budget est établi à 75 586 200 $ pour l'année 2027.

Cela permettra à l'arrondissement d'honorer ses obligations en 2027 et de maintenir son niveau de service à la population.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle alors qu'il est rédigé dans le but de déposer des documents administratifs au CA de l'arrondissement.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Articles 143.1 et suivants de la Charte de la Ville de Montréal, sanctionnée le 15 juin 2006 et de l'article 130 de la Charte de la Ville de Montréal.
À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Roselynn MYRTIL
chef(fe) de division - ressources financieres, materielles et informationnelles (arrond.)

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-10-01

Joëlle CARRIÈRE-HUBERT
directeur(-trice)-services administratifs en arrondissements